



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 21 avril 2015

Ouverture de la séance à 19 heures

Absent excusé :

Absent non excusé

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° **FINANCES :**

Situation Financière de la commune : décisions modificatives n°1 pour

- Le budget général : la somme de 4 000 € est enlevée du compte 2315 / 059 (immobilisations en cours) pour être affectée au compte DI 10223 (Taxe Locale d'Équipement) pour couvrir un remboursement de taxe d'aménagement.
- Le CCAS, une somme de 400 € est passée du compte 6232 (fêtes et cérémonies) , au compte 6451 (cotisation URSSAF)

Dotation Globale de Fonctionnement :

Dans le cadre des baisses de dotations annoncées par l'Etat pour 2015, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) qui était de 216 570 € en 2014 passe à 181 772 € en 2015, soit une baisse de 34 798 €, qui représente plus de 16 % de perte. La Dotation de Solidarité Rurale, quant à elle augmente de 17 976 € à 19 743 €. La perte globale des dotations d'Etat est de 33 031 €.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure:

Cette taxe due aux collectivités territoriales, n'est plus fixée par arrêté ministériel comme précédemment, mais fait l'objet d'une simple communication des services préfectoraux. Le tarif maximum de cette taxe pour 2016 est de 20,5 € le m² de surface publicitaire, contre de 15 € le m² actuellement. L'augmentation de la TLPE a été votée à l'unanimité par les membres du Conseil à 20.5 € / M².

Taxe Communale sur la consommation Finale d'Electricité (TCFE)

Cette taxe mise en place en 2010 au taux de 1 % est passée à 2% en 2013. Elle passera à 3 % en 2016. Les recettes de cette taxe environ 15 000 € seront utilisées pour améliorer l'éclairage public et prévoir des travaux sur les bâtiments communaux pour économiser l'énergie. Un particulier qui consomme 10 000 kWh par an devra s'acquitter de 22.50 €.

2° TRAVAUX NEUFS : les travaux les plus conséquents pour 2015, pourraient se décliner ainsi

- **Rue Saint Paul** : mise en place d'un rétrécissement de voirie avec plateau pour limiter la vitesse dans cette rue.(10 000 €)
- **Protection Incendie de l'Eperon** : mise en place d'un bâche de 120 M3 pour assurer la protection incendie de ce secteur de Mathay (30 000 €)
- **Achat et pose des caméras** : à réception de l'arrêté préfectoral notifiant la subvention de l'Etat pour ce dossier, une consultation des entreprises sera lancée. (35 000 €)
- **Liaison avec le décanteur de la rue de la gare** : suite à un écrasement du tuyau assurât la liaison avec le décanteur, il s'avère nécessaire de le remplacer, pour éviter des inondations de ce secteur.(10 000 €)
- **Rénovation éclairage public** : le matériel d'éclairage des rues de la gare et la rue Pergaud vont être renouvelés. (10 000 €)

3° PERSONNEL COMMUNAL :

- **Régime Indemnitare** : Corinne LOUISON, ATSEM à l'école maternelle recrutée par mutation depuis le 1 juin 2014 recevra à partir du 1 juin 2015, l'indemnité d'administration et de technicité.

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **Conservatoire de Musique** : après de nombreuses sollicitations, des musiciens du Conservatoire de Montbéliard vont intervenir dans des ateliers péri-éducatifs, pour faire découvrir aux élèves divers instruments de musique. Cette action se déroulera tous les vendredis, avec la découverte d'un nouvel instrument chaque semaine. Cette action est réalisée sur des groupes de 15 enfants, l'inscription dans ces ateliers est déjà complète.
- **Suppression de classe** : la 6^{ième} classe créée à la rentrée 2014-2015, sera supprimée en septembre 2015, suite à la baisse des effectifs . 35 élèves passent du CM2 en 6°, alors que 25 élèves arrivent de la maternelle, d'où une perte de 10 élèves au groupe scolaire. A la rentrée la section CM2 ne comportera que 19 élèves.
- **Accueil PETITE ENFANCE** :
Les 23 réponses reçues sur l'enquête réalisée au niveau des parents ont permis d'établir les problèmes suivants :
 - 18 familles se déclarent satisfaites du mode d'accueil actuel
 - 12 familles s'expriment sur le manque de places chez les assistantes maternelles
 - 2 familles sur l'indisponibilité de celles-ci le mercredi
 - 4 familles font garder leurs enfants dans une commune extérieure
 - 2 familles s'inquiètent de voir que les enfants de petite section de maternelle ne sont pas accueillis au périscolaire

- 3 parents ont prolongé leur congé parental par manque de moyen d'accueil
- 1 famille aimerait un mode d'accueil collectif
- 7 familles manquent d'info à ce sujet

Ces 23 réponses sont issues des 66 formulaires d'enquête donnés aux parents.

- **FRANCAS Vacances Musicales** : comme chaque année, les Francas organisent un centre de loisirs à thématique musicale. Il fonctionne sur 15,5 jours, avec un tarif qui reste élevé. La commune s'engage depuis plusieurs années à aider les familles, à hauteur de 50 € par enfant qui fréquente le centre.

5° FORETS

- **Coupe d'arbres en bordure du Doubs** : deux entreprises forestières ont envoyé un devis pour l'achat sur pied de peupliers, en bord de rivière concernant différents propriétaires. Le travail demandé comprend l'abattage, démontage et évacuation des arbres, le passage du roto broyeur pour remise en état du terrain après exploitation. 9 propriétaires sont concernés par cette opération, dont la commune.
- **Affouage** : actuellement 1 000 stères ont été réalisés par les affouagistes, il reste 24 lots d'affouage à cuber, ce qui représenterait 350 stères environ.

6° ANIMATION CULTURE

- **Expo PHOTOS** : l'expo 2015 a eu un gros succès, les photographes ont remercié la commune de l'accueil qui leur a été réservé, 370 entrées ont été enregistrées le samedi et dimanche.
- **Anniversaires** : nous avons envoyé depuis début 2015, à la date anniversaire, une carte aux personnes ayant 80 ans. Celles-ci ont apprécié le geste et nous le font savoir par courrier.
- **Dons d'organes** : l'association Revivre par le Sport « Les Greffés Sportifs Comtois » et la troupe de théâtre « Tutti Quanti », basée en région parisienne, ont présenté le jeudi 16 avril à 20 heures salle de la Mairie, un spectacle qui traite du Don d'Organes de façon originale, drôle et émouvante. Le début de soirée a été consacré aux problèmes des donneurs et des receveurs, des organes et des tissus pouvant être greffés, nous avons eu des témoignages de donneurs, de greffés ainsi que des professionnels de la santé. Ce sujet délicat est abordé dans sa globalité par des comédiens parisiens qui se sentent très impliqués, et présentent leur spectacle créé à l'occasion de « la Course du Cœur ». 10 présentations auront été réalisées cette semaine, auprès d'un millier d'écoliers et du public de la région nord Franche Comté. La troupe aura parcouru le nord Doubs, le Territoire de Belfort et la Haute Saone. Les CM1 et CM2 de Mathay et de Pont de Roide ont bénéficié d'une représentation personnelle vendredi matin avec une participation active de leur part. A la fin du spectacle, le dialogue s'est installé entre donneurs et greffés présents dans la salle, une représentante de l'agence de biomédecine, des personnels de santé, et l'assistance.
- **MARCHE PAYSAN** : le marché paysan mis en place par PMA depuis quelques années, se tiendra à Mathay le vendredi 17 juillet, sur la zone socio sportive. Les réunions de préparation de cette nouvelle manifestation ont commencé le 14 avril.
- **Outillage Stéphanois** : le camion d'outillage se trouvera place de la mairie le dimanche 6 septembre de 16h à 18h.

7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT : une opération PROPRETE est prévue par la commission environnement dans les jours à venir avec un nettoyage des bords du Doubs et des endroits sensibles de la commune.

8° LA SECURITE AU VILLAGE

- **Voisins vigilants** : vendredi 5 juin à 20 heures aura lieu salle de la mairie, une réunion concernant la participation citoyenne, organisée par la municipalité et animée par la gendarmerie de Pont de Roide. Elle permettra de finaliser la mise en place des voisins vigilants dans les quartiers les plus concernés. Actuellement 9 personnes se sont portées volontaires comme référents.
- **Les faits** : le bilan de l'année 2014, se traduit par 19 cambriolages dans la commune.

9° PMA

- **Instruction des autorisations du droit au sol** : à partir du 1 juillet, PMA prend le relais de la DDT (Direction départementale des territoires) pour l'instruction des certificats d'urbanisme, demandes préalables de travaux et permis de construire. Le coût de fonctionnement annuel de cette opération de 0,30€ par habitant sera de 647,40€.

10° INFORMATIONS DIVERSES

- **Jury d'Assises** : le tirage au sort du Jury d'Assises pour l'année 2016 a été réalisé. Ont été désignés Monsieur Francis WEVER, Madame Solange PEKER, Monsieur Alain MONNIER.
- **La Poste** : la poste nous propose la communication du fichier des nouveaux arrivants pour une somme de 180 €. Cette proposition n'a pas été retenue par les membres du Conseil.
- **INSEE** : deux enquêtes sont en cours dans le village
 - une sur les ressources et les conditions de vie des ménages
 - la deuxième sur la formation et la qualification professionnelle.Certains habitants du village pourront recevoir la visite d'enquêtrices !
- **Soutien de l'investissement public local** : les entreprises de TP, en crise actuellement après une baisse de 32 % de la commande publique, nous demandent leur soutien auprès des pouvoirs publics.